

CI-037  
2023-04-25  
S. Mekki



Tribunal administratif du Québec

IMPARTIALITÉ  
ENGAGEMENT  
RESPECT  
COMPÉTENCE  
INDÉPENDANCE

Étude des crédits

**2023 - 2024**

Questions générales

# DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.1	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les endroits et dates de départ et de retour;</li> <li>b. la copie des programmes et rapports de mission;</li> <li>c. les personnes rencontrées;</li> <li>d. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);</li> <li>e. les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;</li> <li>f. Le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.</li> <li>g. pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;</li> <li>h. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. les détails de ces ententes;</li> <li>ii. les résultats obtenus à ce jour;</li> </ul> </li> <li>i. les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.</li> </ul>	
G.2	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les raisons du déplacement;</li> <li>b. l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</li> <li>c. les coûts ventilés;</li> <li>d. le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.</li> </ul>	
G.3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024; b) les noms des firmes de publicité retenues;</li> <li>b. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</li> <li>c. le but visé par chaque dépense;</li> <li>d. dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;</li> <li>e. les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.</li> </ul>	
G.4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;</li> <li>b. le but visé par chaque dépense;</li> <li>c. le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.</li> <li>d. si l'événement s'est tenu virtuellement;</li> </ul> <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>e. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;</li> <li>f. le but visé par chaque dépense;</li> <li>g. le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.</li> <li>h. si l'événement s'est tenu virtuellement;</li> </ul> <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;</li> <li>j. le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</li> <li>k. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</li> <li>l. la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;</li> <li>m. le but visé par chaque dépense;</li> <li>n. le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement;</li> <li>o. si l'événement s'est tenu virtuellement.</li> </ul>	
G.5	<p>Liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement ;</li> <li>b. le but recherché par chaque dépense ;</li> <li>c. nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.</li> </ul> <p>Données par un professionnel ou une firme externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024 ;</li> <li>e. le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ;</li> <li>f. le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;</li> <li>g. la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ;</li> <li>h. le but visé par chaque dépense;</li> <li>i. nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.</li> </ul>	

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.6	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>les noms du professionnel ou de la firme;</li> <li>les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);</li> <li>le détail des travaux ou services effectués (but visé);</li> <li>la date d'octroi du contrat;</li> <li>le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;</li> <li>l'échéancier;</li> <li>dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</li> </ol> <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>	1
G.7	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>la liste des soumissions et le montant de chacune;</li> <li>la grille d'évaluation des soumissions;</li> <li>le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;</li> <li>le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;</li> <li>le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.</li> </ol>	
G.8	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;</li> <li>le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);</li> <li>le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;</li> <li>le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;</li> <li>une description de son mandat;</li> <li>la date de début de son contrat;</li> <li>la date prévue de fin de son contrat;</li> <li>sa rémunération annuelle.</li> </ol>	
G.9	<p>Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2021-2022, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>le nom du projet;</li> <li>la nature du projet;</li> <li>l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);</li> <li>le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;</li> <li>les plus récentes évaluations du coût du projet;</li> <li>les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;</li> <li>l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;</li> <li>les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;</li> <li>le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;</li> <li>le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;</li> <li>le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :</li> <li>la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;</li> <li>indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;</li> <li>nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.</li> </ol>	
G.10	<p>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>les coûts estimés par année :</li> <li>les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;</li> <li>les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;</li> <li>la liste des fournisseurs;</li> <li>e) une copie du plan de déploiement.</li> </ol>	
G.11	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>la photocopie;</li> <li>le mobilier de bureau;</li> <li>l'ameublement;</li> <li>la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;</li> <li>le distributeur d'eau de source;</li> <li>le remboursement des frais de transport;</li> <li>le remboursement des frais d'hébergement;</li> <li>le remboursement des frais de repas;</li> <li>le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;</li> <li>l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ol style="list-style-type: none"> <li>a) au Québec;</li> <li>b) à l'extérieur du Québec.</li> </ol> </li> </ol>	

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.12	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le coût des contrats téléphoniques;</li> <li>b. le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;</li> <li>c. le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;</li> <li>d. les coûts de résiliation, s'il y a lieu;</li> <li>e. le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);</li> <li>f. le coût d'acquisition des appareils;</li> <li>g. le coût d'utilisation des appareils;</li> <li>h. les noms des fournisseurs;</li> <li>i. les ordinateurs portables;</li> <li>j. les iPad ou autre type de tablette électronique.</li> </ul>	
G.13	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;</li> <li>b. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;</li> <li>c. le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;</li> <li>d. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;</li> <li>e. le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. le coût moyen par employé, selon la classe de travail;</li> </ul> </li> <li>f. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;</li> <li>g. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;</li> <li>h. le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;</li> <li>i. l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);</li> <li>j. l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;</li> <li>k. le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;</li> <li>l. le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;</li> <li>m. le nombre d'employés permanents et temporaires;</li> <li>n. le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;</li> <li>o. le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;</li> <li>p. L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;</li> <li>q. le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.</li> </ul>	
G.14	<p>Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;</li> <li>b. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;</li> <li>c. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.</li> </ul>	
G.15	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. l'emplacement de la location;</li> <li>b. la superficie totale pour chaque local loué;</li> <li>c. le coût total de ladite location;</li> <li>d. les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;</li> <li>e. la durée du bail;</li> <li>f. propriétaire de l'espace loué;</li> <li>g. en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.</li> <li>h. la superficie totale réellement occupée;</li> <li>i. la superficie inoccupée;</li> <li>j. le coût de location au mètre carré;</li> <li>k. k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</li> </ul>	

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.16	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir : a. la liste des actifs excédentaires inoccupés; b. la valeur estimée de ceux-ci; c. les coûts d'entretien annuel; d. le nombre de pieds carrés de ceux-ci.	
G.17	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a. les dates des travaux; b. les coûts; c. le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	
G.19	Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023 par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a. le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b. la circonscription électorale; c. le montant attribué; d. le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	
G.22	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a. par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b. par catégorie d'âge; c. prévisions pour 2023-2024.	
G.24	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement : a. le coût de chacun; b. le fournisseur; c. la nature du service; d. s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.  Ventiler le montant total par catégorie.	
G.25	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	
G.26	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a. le nom du site Web; b. le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c. les coûts de construction du site; d. les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e. les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f. la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g. la fréquence moyenne de mise à jour; h. le responsable du contenu sur le site;	
G.30	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.	
G.31	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.	
G.32	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement pour 2022-2023 et les projections pour l'année 2023-2024.	
G.33	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	
G.34	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.	
G.36	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	
G.37	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
G.40	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a. la dépense totale (opération et capital); b. les grands dossiers en cours; c. le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d. préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e. le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	
G.41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	
G.42	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a. la dépense totale relative au paiement des cotisations; b. la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c. la liste des employés ayant bénéficié du paiement des cotisation.	
G.43	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a. La date ; b. La nature ; c. Les questions posées ; d. Les réponses ; e. La firme retenue ; f. Les coûts.	
G.44	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a. le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b. le pourcentage de ces dépenses réalisées sur internet et les médias sociaux et le montant.	
G.51	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme : a. nombre d'employés au total en ayant bénéficié; b. nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023; c. proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; d. nombre d'employés en bénéficiant: 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.	
G.52	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.	
G.53	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 : a. les sommes dépensées; b. le nombre de demandes au programme d'aide aux employés (PAE); c. les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.	
G.56	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages: a. nombre de stagiaires reçus; b. heures de stages effectués; c. rémunération totale déboursée.	
G.66	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a. le nombre d'autorisations; b. le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c. le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d. le montant accordé; e. les motifs de la demande.	
G.67	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2021-2022 : a. le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b. le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); c. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	
G.69	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.	

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 28 février 2023.



TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G2**

Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :

- A. les raisons du déplacement
- B. l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- C. les coûts ventilés;
- D. le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- E. pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Aucun.

Question **G3**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- A. la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024;
- B. les noms des firmes de publicité retenues;
- C. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- D. dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- E. le but visé par chaque dépense;
- F. les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes.

Aucune.

Question **G4**

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- A. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- B. le but visé par chaque dépense;
- C. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- D. si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- E. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- F. le but visé par chaque dépense;
- G. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- H. si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- I. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- J. le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- K. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- L. la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- M. le but visé par chaque dépense;
- N. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; si l'événement s'est tenu virtuellement.

Aucune.

Question **G5**

La liste des dépenses en formation de communication :

**Organisée par le ministère ou l'organisme :**

- A. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- B. le but recherché par chaque dépense;
- C. nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

**Données par un professionnel ou une firme externe :**

- A. les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;
- B. le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- C. le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- D. la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- E. le but visé par chaque dépense;
- F. nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Aucune.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G6**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- A. les noms du professionnel ou de la firme;
- B. les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- C. le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- D. la date d'octroi du contrat;
- E. le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- F. l'échéancier;
- G. dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Regroupement De Réseaux En Santé Des Personnes Au Travail (RRSPT)	Abonnement	Gré à gré	1 119 \$
Publication Mass-Média Inc.	Abonnement	Gré à gré	2 100 \$
9072-9203 Québec Inc. (Cyber 3d)	Abonnement licences	Gré à gré	2 738 \$
Institut National De La Magistrature	Conférence/Réseautage	Gré à gré	2 000 \$
Éveil Conseil (Nathalie Dion)	Formation	Gré à gré	1 350 \$
Groupe Conscientia Inc.	Formation	Gré à gré	3 044 \$
Les Ateliers De Conversation Anglaise	Formation	Gré à gré	4 050 \$
Association Des Médecins Psychiatres Du Québec (AMPQ)	Location espace	Gré à gré	2 000 \$
Association Des Médecins Psychiatres Du Québec (AMPQ)	Location espace	Gré à gré	3 000 \$
Au Bureau.Co	Location espace	Gré à gré	6 740 \$
Centre De Congrès De Saint-Hyacinthe	Location espace	Gré à gré	2 800 \$
Château Joliette Inc.	Location espace	Gré à gré	2 600 \$
Château Joliette Inc.	Location espace	Gré à gré	2 600 \$
Château Joliette Inc.	Location espace	Gré à gré	3 315 \$
Château Joliette Inc.	Location espace	Gré à gré	1 560 \$
Château Joliette Inc.	Location espace	Gré à gré	2 080 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G6**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Château Joliette Inc.	Location espace	Gré à gré	2 300 \$
Hôtel Carrefour St-Jérôme Inc. (Comfort Inn & Suites Saint-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	1 780 \$
Hôtel Carrefour St-Jérôme Inc. (Comfort Inn & Suites Saint-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	1 980 \$
Hôtel Carrefour St-Jérôme Inc. (Comfort Inn & Suites Saint-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	1 720 \$
Hôtel Carrefour St-Jérôme Inc. (Comfort Inn & Suites Saint-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	1 780 \$
Hôtel Du Nouveau Forum Inc. (Hôtel Best Western St-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	2 815 \$
Hôtel Du Nouveau Forum Inc. (Hôtel Best Western St-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	2 650 \$
Hôtel Du Nouveau Forum Inc. (Hôtel Best Western St-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	2 120 \$
Hôtel Du Nouveau Forum Inc. (Hôtel Best Western St-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	1 220 \$
Hôtel Du Nouveau Forum Inc. (Hôtel Best Western St-Jérôme)	Location espace	Gré à gré	4 240 \$
Hôtel Plaza Valleyfield	Location espace	Gré à gré	4 250 \$
Hôtel Plaza Valleyfield	Location espace	Gré à gré	4 000 \$
Hôtel Plaza Valleyfield	Location espace	Gré à gré	6 800 \$
Hôtel Plaza Valleyfield	Location espace	Gré à gré	3 400 \$
Hôtels Highland Park Inc. (Delta Sherbrooke)	Location espace	Gré à gré	1 500 \$
Hôtels Highland Park Inc. (Delta Sherbrooke)	Location espace	Gré à gré	3 040 \$
Hôtels Highland Park Inc. (Delta Sherbrooke)	Location espace	Gré à gré	3 040 \$
Hôtels Highland Park Inc. (Delta Sherbrooke)	Location espace	Gré à gré	2 360 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G6**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Hôtels Highland Park Inc. (Delta Sherbrooke)	Location espace	Gré à gré	2 800 \$
Hôtels Highland Park Inc. (Delta Sherbrooke)	Location espace	Gré à gré	1 400 \$
Le Rouge Vin Inc.	Location espace	Gré à gré	1 100 \$
Obr Tremblant Ltd. (Westin Tremblant)	Location espace	Gré à gré	6 180 \$
9058-7726 Québec Inc. (Auberge Godefroy)	Location espace et service traiteur	Gré à gré	3 870 \$
9058-7726 Québec Inc. (Auberge Godefroy)	Location espace et service traiteur	Gré à gré	3 971 \$
9058-7726 Québec Inc. (Auberge Godefroy)	Location espace et service traiteur	Gré à gré	1 169 \$
9366-4688 Québec Inc. (Hôtel Universel Drummondville-Best Western)	Location espace et service traiteur	Gré à gré	3 191 \$
Le 1620 Inc. (Hôtel Delta Trois-Rivières – Centre De Congrès)	Location espace et service traiteur	Gré à gré	22 395 \$
Monastère Des Augustines	Location espace et service traiteur	Gré à gré	6 626 \$
Encore Global Events (Canada) Ulc	Location équipements audiovisuels	Gré à gré	5 766 \$
Compugen Inc.	Renouvellement licence	Gré à gré	7 617 \$
Libéo Inc.	Renouvellement licence	Gré à gré	23 786 \$
Mon Octopus Inc.	Renouvellement licence	Gré à gré	16 710 \$
Services Informatiques Trigonix Inc.	Renouvellement licence	Gré à gré	3 200 \$
Solotech Inc.	Renouvellement licence	Gré à gré	10 292 \$
Compugen Inc.	Renouvellement service maintenance licence	Gré à gré	4 900 \$
Druide Informatique Inc.	Renouvellement service maintenance licence	Gré à gré	12 180 \$
Évolution Télécom Inc.	Renouvellement service maintenance licence	Gré à gré	2 616 \$
Softchoice Canada Inc	Renouvellement service maintenance licence	Gré à gré	9 500 \$
Softchoice LP	Renouvellement service maintenance licence	Gré à gré	8 840 \$
Battista Turcot Israel, S.E.N.C.	Service juridique	Gré à gré	3 500 \$
Battista Turcot Israel, S.E.N.C.	Service juridique	Gré à gré	2 400 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G6**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Me Marie-Pierre Renaud (Maîtres Hp)	Service juridique	Gré à gré	6 000 \$
Gestion P.V. Lyne Inc.	Service traiteur	Gré à gré	7 641 \$
Le Cabinet Rh Inc	Service juridique	Gré à gré	24 500 \$
Mallette S.E.N.C.R.L.	Service professionnel	Gré à gré	24 500 \$
Révizio-Agence Linguistique Professionnelle Inc.	Service professionnel	Gré à gré	19 500 \$
Technologies Domoplus Inc.	Service professionnel technologique	Gré à gré	8 000 \$
Victrix Conseil Inc.	Service professionnel technologique	Gré à gré	24 000 \$
Sani-Fontaines Inc.	Service d'entretien	Gré à gré	7 486 \$
<b>TOTAL</b>			<b>379 727 \$</b>

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G7**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- A. la liste des soumissions et le montant de chacune;
- B. la grille d'évaluation des soumissions;
- C. la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- D. le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- E. le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Question **G8**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :

- A. la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- B. le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- C. le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- D. le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- E. une description de son mandat;
- F. la date de début de son contrat;
- G. la date prévue de fin de son contrat;
- H. sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <http://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G9**

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2022-2023, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- A. le nom du projet ;
- B. la nature du projet ;
- C. l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
- D. le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
- E. les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- F. les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- G. l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- H. les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- I. le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- J. le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- K. le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- L. indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics ;
- M. nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022-2023.

Nom du projet	Nature du projet	Coût initial prévu	Total à ce jour	Étude logiciel libre	% de réalisation à ce jour	Pénalités
Atrium 1	Modernisation des systèmes	2 756 k\$	213 k\$	oui	6 %	non
Refonte du site Web	Modernisation des systèmes	488,7 k\$	38 k\$	oui	8 %	non
Visio-Audience	Modernisation des systèmes	791 k\$	165,4 k\$	non	21 %	non

Pour les sous-questions a), b), d), f), i), et l), l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est disponible sur le site Internet du *Tableau de bord en ressources informationnelles* à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord>.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G10**

Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) les coûts estimés par année ;
- b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
- c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
- d) la liste des fournisseurs;
- e) une copie du plan de déploiement.

Le Tribunal n'héberge aucune donnée issue de ses systèmes en infonuagique.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G11**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- A. la photocopie;
- B. le mobilier de bureau;
- C. l'ameublement;
- D. la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- E. le distributeur d'eau de source;
- F. le remboursement des frais de transport;
- G. le remboursement des frais d'hébergement;
- H. le remboursement des frais de repas;
- I. le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- J. l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - a. au Québec;
  - b. à l'extérieur du Québec.

	TAQ
Photocopie	2 510 \$
Mobilier de bureau et ameublement	0 \$
Décoration et embellissement	0 \$
Distributeurs d'eau de source	351 \$
Frais de transport, d'hébergement et de repas	10 055 \$
Frais de fêtes (aucun frais d'alcool)	0 \$
Congrès, colloques et perfectionnement au Québec	2 480 \$
Congrès, colloques et perfectionnement à l'extérieur du Québec	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>15 396 \$</b>

Question **G12**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- A. le coût des contrats téléphoniques;
- B. le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- C. le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- D. les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- E. le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
- F. le coût d'acquisition des appareils;
- G. le coût d'utilisation des appareils;
- H. les noms des fournisseurs;
- I. les ordinateurs portables;
- J. les iPad ou autre type de tablette électronique.

- B. Aucun
- C. Aucun
- D. Aucun

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 25).

TAQ : [Diffusion de l'information - Services offerts - À propos du Tribunal - Tribunal administratif du Québec \(gouv.qc.ca\)](http://diffusion.de.linformation - Services offerts - À propos du Tribunal - Tribunal administratif du Québec (gouv.qc.ca))

Question **G13**

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024:

- A. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- B. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
- C. le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- D. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- E. le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
  - i. le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- F. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- G. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- H. le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- I. l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- J. l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- K. le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- L. le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- M. le nombre d'employés permanents et temporaires;
- N. le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- O. le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- P. L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- Q. le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

- A. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- B. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes
- C. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes
- D. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- E. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.

Question **G13**

Suite

- F. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- G. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- H. En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
- I. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- J. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- K. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- L. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- M. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- N. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- O. Cette donnée n'est pas disponible.
- P. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.
- Q.

	2022-2023
<b>NOMBRE DE POSTES VACANTS</b>	24

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G14**

Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de :

- A. le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- B. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- C. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats

A. La réponse cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

B. Pour l'année 2022-2023 : Aucun.

C. Pour l'année 2022-2023 : 4 retraités.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G15**

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant pour chacun d'eux :

- A. l'emplacement de la location;
- B. la superficie totale pour chaque local loué;
- C. le coût total de ladite location;
- D. les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- E. la durée du bail;
- F. le propriétaire de l'espace loué;
- G. en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
- H. la superficie totale réellement occupée;
- I. la superficie inoccupée;
- J. le coût de location au mètre carré;
- K. les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

L'emplacement de la location	Coût total	Superficie (m <sup>2</sup> )	Coûts d'aménagement depuis le 1er avril 2022	Coût de résiliation	Durée du bail	Propriétaire de l'espace loué
575, rue Jacques-Parizeau, Québec	1 865 932 \$	5 105,93	4 367 \$		Information SQI	La Capitale mutuelle de l'adm. publique
25, rue de Martigny ouest, St-Jérôme	22 029 \$	74,98			Information SQI	Société québécoise des infrastructures
375, rue King ouest, Sherbrooke	18 110 \$	84,86			Information SQI	Société québécoise des infrastructures
530, rue Notre-Dame, Joliette	12 144 \$	42,49			Information SQI	2973-2369 Québec Inc.
500, boul. René-Lévesque ouest, Montréal	2 822 734 \$	6 120,48			Information SQI	Alfid services immobiliers ltée
689, 3 <sup>ème</sup> avenue, Val-d'Or	23 003 \$	101,77			Information SQI	Arduro ltée
125, rue Jacques-Athanase, Rivière-du-Loup	40 174 \$	182,25			Information SQI	Société québécoise des infrastructures
170, rue de l'Hôtel-de-ville, Gatineau	49 224 \$	173,39			Information SQI	Société québécoise des infrastructures
<b>Total</b>	<b>4 853 350 \$</b>	<b>11 886,15</b>	<b>4 367 \$</b>			

Question **G15**

Suite

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site internet de l'organisme en vertu du règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).

TAQ : [Diffusion de l'information - Services offerts - À propos du Tribunal - Tribunal administratif du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G16**

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :

- A. la liste des actifs excédentaires inoccupés;
- B. la valeur estimée de ceux-ci;
- C. les coûts d'entretien annuel;
- D. le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Aucun.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G17**

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- A. les dates des travaux;
- B. les coûts;
- C. le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Aucun.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G19**

Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- A. le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- B. la circonscription électorale;
- C. le montant attribué;
- D. le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Aucun.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G22**

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- A. par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- B. par catégorie d'âge;
- C. prévisions 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G24**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

- A. le coût de chacun;
- B. le fournisseur;
- C. la nature du service.
- D. s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

Fournisseur	Coût	Description
Boutique Égora	230 \$	Revue spécialisée (médecine)
Les publications mass-media inc.	2 100 \$	Le Courrier parlementaire
LexisNexis Canada (butterworths) inc.	4 870 \$	Abonnement juridique
LexisNexis Canada (quicklaw) inc.	8 677 \$	Abonnement juridique en ligne
Publications cch ltée	17 121 \$	Abonnement juridique
Thomson reuters Canada	21 611 \$	Abonnement juridique
Up to date	11 335 \$	Base de données spécialisée en santé
<b>Total</b>	<b>65 944 \$</b>	

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G25**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC**

**Renseignements généraux**

**Étude des crédits 2023-2024**

Question **G26**

Pour chaque site internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- A. le nom du site web;
- B. le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- C. les coûts de construction du site;
- D. les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- E. les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- F. la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- G. la fréquence moyenne de mise à jour;
- H. le responsable du contenu du site;

ADRESSE DU SITE INTERNET : <a href="https://www.taq.gouv.qc.ca/">HTTPS://WWW.TAQ.GOUV.QC.CA/</a>	
SUJETS	DÉTAILS
LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE :	Développement interne
LES COÛTS DE CONSTRUCTION DU SITE :	\$ Aucun en 2022-2023
LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE MISE À JOUR :	Les coûts d'hébergement du site Internet du Tribunal au MCN ont été de 1200 \$. Les coûts d'entretien ont été d'environ 2496 \$, en heures travaillées par les ressources internes du Tribunal.
LES COÛTS DE MODERNISATION OU DE REFONTE :	Projet de refonte du site Web : 38 k\$
LES COÛTS LIÉS À LA RÉSERVATION DE NOMS DE DOMAINES :	\$ inclus dans les coûts d'entretien.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G30**

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G31**

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. le coût unitaire de chacun de ceux-ci. la liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G32**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement pour 2022-2023 et les projections pour l'année 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G33**

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2022-2023, ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates de versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G34**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucun.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G36**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucun.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G37**

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

## TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

### Renseignements généraux

### Étude des crédits 2023-2024

# Question G40

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- A. la dépense totale (opération et capital) ;
- B. les grands dossiers en cours ;
- C. le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
- D. préciser le nombre en équivalent, ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
- E. le nombre de consultants externe attitrés aux dossiers informatiques.

- A. Pour le Tribunal administratif du Québec, la dépense totale en ressources informationnelles pour 2022-2023 (Opération et Capital) s'élèvera à 7 997,7 k\$.
- B. Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca> ).
- C. La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la cybersécurité numérique, et ce, pour tous les ministères et organismes.
- D. La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, et ce, pour tous les ministères et organismes.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G41**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC**

**Renseignements généraux**

**Étude des crédits 2023-2024**

**Question G42**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- A. la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- B. la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- C. la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Nom de l'association	Nombre de personnes	Nom de la directive	Coût total
Barreau du Québec	58	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	86 698 \$
Barreau du Québec	19	Réf : Lettre du Secrétariat du Conseil du Trésor au président de l'association des juristes de l'État	25 761 \$
Chambre des notaires	2	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	2 844 \$
Chambre des notaires	1	Réf : Lettre du Secrétariat du Conseil du Trésor au président de l'association des juristes de l'État	1 669 \$
Ordre des psychologues du Québec	7	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	4 981 \$
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	6	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	3 774 \$
Ordre des évaluateurs agréés du Québec	8	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	7 267 \$
Ordre des ingénieurs du Québec	1	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	504 \$
Ordre des urbanistes du Québec	1	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	630 \$
Ordre des agronomes du Québec	1	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	619 \$
Collège des Médecins du Québec	10	Réf : Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	17 655 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G43**

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- A. La date ;
- B. La nature ;
- C. Les questions posées ;
- D. Les réponses ;
- E. La firme retenue ;
- F. Les coûts.

Aucun.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G44**

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :  
A. le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;  
B. le pourcentage de ces dépenses réalisées sur internet et les médias sociaux et le montant.

Aucune.

## TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

### Renseignements généraux

### Étude des crédits 2023-2024

# Question G51

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :

- A. nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- B. nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2023;
- C. proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié;
- D. nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante: [Politique-cadre en matière de télétravail pour le personnel de la fonction publique \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/politique-cadre-en-matiere-de-teletravail-pour-le-personnel-de-la-fonction-publique)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G52**

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Les sommes dépensées en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail totalisent 6 695 \$ en 2022-2023.

Question **G53**

Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 :

- A. les sommes dépensées;
- B. le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- C. les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

A. Les sommes dépensées pour des mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale sont de 12 065,75 \$

C. Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière sont de 12 065,75 \$.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G56**

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- A. Nombre de stagiaires reçus;
- B. Heures de stages effectués;
- C. Rémunération totale déboursée.

Stagiaires	Rémunération
29	172 423 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G66**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet de d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- A. le nombre d'autorisations;
- B. le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- C. le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- D. le montant accordé;
- E. les motifs de la demande.

Aucun contrat conclu en 2022-2023 n'a fait l'objet d'une dépense supplémentaire en vertu de l'article 17 de la loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

<p>Question <b>G67</b></p>	<p>Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>A. le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;</li><li>B. le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);</li><li>C. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;</li><li>D. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.</li></ul>
----------------------------	---

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 du Tribunal administratif du Québec.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2023-2024

Question **G69**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Aucune.